



**ville de
Grans**

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2026/89

1.4 Autres types de contrat

**Approbation de l'offre de la société REGIS LOCATION pour une location
d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noel 2026 à Grans.**

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le 14/10/26

ID : 013-211300447-20261009-DEC_2026_89-AU



Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2026/19 du 23 mars 2026 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions pour un montant maximum de deux cent mille euros (200 000 €).

Considérant la nécessité de la commune de solliciter une entreprise pour une location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noel 2026 à Grans, pour une période du 26/10 au 21/11/2026,

Vu la consultation lancée auprès des sociétés, REGIS LOCATION, LOXAM et KILOUTOU,

Vu les offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la société REGIS LOCATION enregistrée en Mairie le 9 octobre 2026 sous la référence GED n° 2026- 2899 correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer l'offre pour une location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noel 2026 à Grans, avec la société REGIS LOCATION, sise Z.I. du Quintin -13300 SALON-DE-PROVENCE, pour un prix global et forfaitaire de deux mille huit cent quarante euros hors taxes (2 840.00€ HT), soit trois mille quatre cent huit euros toutes taxes comprises (3 408.00€ TTC).

Article 2 :

La location est conclue à compter de sa notification jusqu'à la fin de la période.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 9 octobre 2026

Publié le 14/10/26

Le Maire,

Philippe LEANDRI



OFFRE DE PRIX N° 34-003043

Établi par **Jeremie Caldara**

Zi Du Quintin

13300 SALON DE PROVENCE - FR

Tél : 04 90 17 02 80

Email : agence.salon@regisloc.fr

SIREN : 30502451500416

Contact :

Chantier : **MAIRIE DE GRANS**

13450 GRANS

MAIRIE DE GRANS

6 BD VICTOR JAUFFERT

13450 GRANS

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
28/09/2026	111690	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
Location du 26/10/2026 au 21/11/2026							
1	NACELLE TELES VL 14-16M Dépôt de garantie 1400.00 €, Franchise 8 HR /Jour 31.50€ / HR supp Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 252.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 227.00€ Prix / J de 21 J à infini : 182.00€ Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition	Mois Cal.	2 500,00		2 500,00	J:20	2 500,00
1	- COMPTEUR KMS Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 0.00€ Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition		0,00				0,00
	- Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire	Comm.	0,00				
	- Permis obligatoire	Comm.	0,00				
	- Gagner du temps avec notre service nettoyage (à partir de 50€ HT)	Comm.	0,00				

Bon pour accord,

Le Maire, Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision municipale n° 2026/89 du 9 octobre 2026



A compter du 01/02/2026 nos CGL changent. Vous acceptez nos CGL présentes au verso de ce document, sur www.regisloc.fr et en agences

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature : **MAIRIE DE GRANS**

Date : 09/10/2026

TOTAL HT	2 840,00 €
dont ECO-PART	2,50 €
MONTANT TVA	568,00 €
TOTAL TTC	3 408,00 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois